

Les réseaux locaux d'intégration des services de santé – pour un véritable système de santé

Message de la part du ministre :

Cher (chère) partenaire en soins de santé,

J'ai le plaisir de présenter le deuxième bulletin de la part de l'équipe du projet Résultats dans le domaine de la santé du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Ce bulletin traite de la collaboration que nous désirons entretenir avec vous dans le cadre de notre projet des réseaux locaux d'intégration des services de santé.

Comme je l'ai souvent répété, nous avons sérieusement l'intention de modifier les modalités de prestation des soins de santé en Ontario. Mais il n'est plus temps de parler de la réforme des soins de santé. Maintenant, c'est le temps de fournir des résultats. Pour y arriver, nous avons besoin de votre leadership.

Votre collectivité dispose ainsi d'une occasion de se mobiliser dans le but de réaliser quelque chose de positif. Que veulent réaliser ensemble, en commençant dès maintenant, les partenaires qui font partie de votre collectivité? De quel genre de soutien de la part des réseaux locaux d'intégration des services de santé et de Queen's Park avez-vous besoin pour réussir?

Voilà ce que nous voulons savoir de vous : comment collaborerez-vous, en tant que partenaires du système, à produire dans votre collectivité de meilleurs soins, des soins de meilleure qualité, plus économiques, axés davantage sur le patient et mieux coordonnés? Comment réduirez-vous les écarts au niveau de la durée d'hospitalisation, de l'utilisation, de la qualité et des coûts?

Je suis persuadé que les réponses aux nombreux problèmes complexes auxquels nous sommes confrontés se trouvent en fait au sein du système. Vous êtes les plus proches de la prestation de soins de santé dans votre secteur. Vous avez le pouvoir et la capacité de produire des solutions importantes pour votre collectivité.

Il y a beaucoup d'histoires de réussite à propos des fournisseurs de soins de santé qui intègrent des services et collaborent au sein de diverses collectivités situées un peu partout dans la province. Le rôle des réseaux locaux d'intégration des services de santé consiste à mettre en œuvre les meilleures de ces pratiques à l'échelle d'un système de santé *complet*.

Pour résumer, je mets tout le monde au défi de commencer à penser autrement : être prêt à mettre en question beaucoup de principes traditionnels; être prêt à défendre les intérêts de l'ensemble du système de santé et des patients qu'il sert et non pas seulement ceux de son organisation; et, finalement, être prêt à apprendre les uns des autres lors de l'intégration d'un système de prestation local.

À cette époque de changement, les Ontariennes et les Ontariens ont besoin de leadership. Les Ontariennes et les Ontariens ont besoin de champions! Arrangeons-nous pour y arriver.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



George Smitherman
Ministre

Bulletin N° 2 – 20 octobre 2004

Nous vous remercions de vos réponses relativement à notre premier bulletin sur les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). Vos commentaires font partie intégrante du processus de transformation du système de santé en un véritable système qui fonctionne pour tous les citoyens de l'Ontario. Par exemple, vous vous êtes interrogés sur les limites géographiques. Le ministère travaille actuellement à la mise au point des limites géographiques en fonction des codes postaux assignés à chaque RLISS, ce qui pourrait entraîner de légères modifications aux limites, mais la géographie ou les groupements de fournisseurs de soins de santé ne changeront pas considérablement. De plus, il y avait des organismes aménagés à plusieurs emplacements qui faisaient partie de deux RLISS; les limites géographiques seront, bien sûr, modifiées pour rectifier la situation.

Vous nous avez demandé pourquoi seulement certains hôpitaux figuraient sur les cartes des RLISS. Ces hôpitaux ont été retenus parce qu'ils sont des hôpitaux à fréquentation élevée dont l'Institut de recherche en services de santé (IRSS) s'est servi pour déterminer les limites géographiques des RLISS.

Dans un bulletin ultérieur, vous trouverez une analyse complète de vos réponses aux questions que nous vous avons posées dans le Bulletin N° 1.

Le MSSLDO reconnaît que, de par leur nature, les réseaux sont complexes, variés, organiques et auto-organiseurs. C'est pourquoi l'engagement de nos partenaires de la santé dès le début est essentiel à la vigueur et la pérennité des RLISS. Les collectivités se doivent de développer leurs liens et structures actuels et de concentrer leurs forces collectives afin de créer un système intégré et axé sur les patients qui améliore la santé et les expériences des citoyens de l'Ontario.

Principes directeurs des RLISS

Le ministère reçoit des nouvelles de vous, ses partenaires de la santé, par l'entremise de divers forums et mécanismes concernant la nécessité de mieux intégrer la prestation des services dans la province.

À la suite de l'annonce du gouvernement au sujet des RLISS, un groupe visant plusieurs secteurs et représentant divers fournisseurs de soins de santé et services sociaux s'est réuni pour se pencher sur les principes qui, de l'avis des participants, devraient guider l'évolution fructueuse des RLISS. (Consultez www.oha.com/integrationtaskforce.)

Conformément aux conseils du groupe, le ministère a adopté les principes suivants :

Système axé sur les patients – Le mandat prépondérant des RLISS consiste à améliorer la santé de la population et les expériences des citoyens; à représenter et à engager l'intérêt des

patients; à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé tout en améliorant de façon mesurable la qualité de vie et la valeur en matière de santé.

Clarté des rôles – Le succès dépend d'une compréhension précise des rôles et responsabilités entrecroisés des citoyens, du ministère, des RLISS et des fournisseurs de soins de santé et de services communautaires dans la prestation des soins. La détermination des rôles devrait aussi comprendre les responsabilités des programmes spécialisés et de formation relevant de diverses compétences.

Rôle stratégique de partenaire – Les RLISS assumeront un rôle stratégique de leadership, en accordant une attention particulière à long terme à la collectivité plutôt qu'à la prestation des soins. Les RLISS se concentreront sur la planification et l'intégration du système à l'échelle communautaire, la mise en oeuvre des priorités provinciales, les normes de rendement et la reddition de comptes, ainsi que le financement et l'affectation des fonds.

Engagement des intervenants – L'amélioration des résultats en matière de santé nécessite l'engagement coordonné de la collectivité. L'engagement des intervenants dès le début du processus d'établissement des RLISS est essentiel à la vigueur et la pérennité des RLISS. La même approche globale doit aussi éclairer les activités des RLISS.

Approche équilibrée axée sur des preuves – Les RLISS évolueront progressivement grâce à l'utilisation équilibrée de pratiques axées sur les preuves et à une réévaluation continue,

conjuguées à la souplesse de l'innovation et la réceptivité aux inquiétudes communautaires, régionales et provinciales.

Transparence – La communication ouverte, la transparence et la prise de décisions indépendante par les RLISS et les fournisseurs de services de santé et communautaires maximiseront l'acceptation et l'engagement des intervenants relativement aux objectifs communs, aux responsabilités respectives et à la reddition de comptes mutuelle.

Favoriser les changements grâce à une approche axée sur les incitatifs – Une approche axée sur les incitatifs encouragera des solutions intégrantes et créatives pour réaliser les objectifs du RLISS.

Conseils d'administration bénévoles – Dans l'intérêt des populations desservies par les organismes, des conseils d'administration bénévoles communautaires continueront de gouverner.

Des partenaires égaux – La contribution de tous les fournisseurs de services de santé et communautaires doivent avoir la même valeur dans le cadre des initiatives et collaborations des RLISS.

Que feront les RLISS?

- Les RLISS faciliteront la transformation des soins de santé en Ontario. Pour ce faire, ils intégreront les soins de santé à l'échelon local et consolideront les fonctions suivantes : planification, intégration

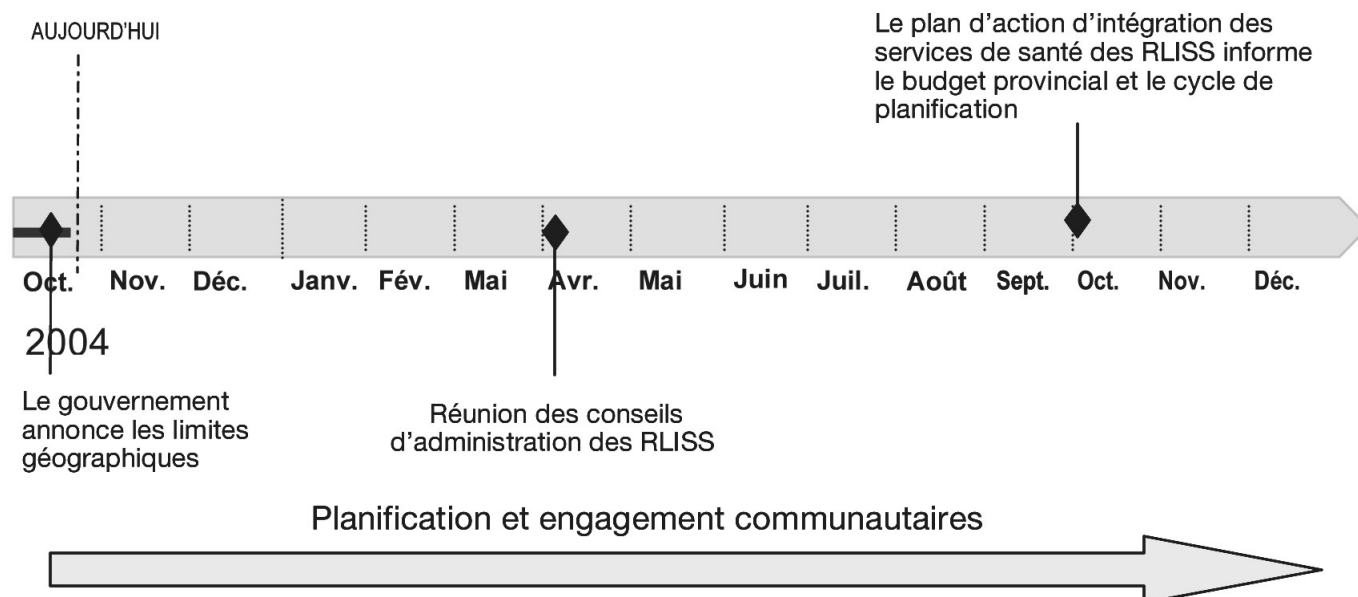
du système et coordination des services, affectation des fonds et évaluation du rendement au moyen d'ententes de reddition de comptes. On s'attend à ce que la première fonction dont se chargeront les RLISS sera la *planification du système de soins de santé intégré* afin d'aider à éclairer et faciliter la conception et la mise en oeuvre des autres fonctions.

Le rôle du ministère

- Les RLISS amènent la gestion de la prestation des soins de santé à l'échelon local et permettent au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de se concentrer sur l'intendance du système.
- Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée continuera d'être responsable de la prestation de services de santé de haute qualité et accessibles qui répondent aux besoins des Ontariens et Ontariennes.
- Dans ce cadre de travail, le ministère :
 - établira les orientations stratégiques globales et les priorités provinciales pour le système de santé;
 - mettra au point des mesures législatives, des règlements, des normes, des politiques et des directives pour appuyer les orientations stratégiques dans le cadre de son rôle général d'intendant;
 - surveillera le rendement du système de santé et la santé des Ontariens et Ontariennes à l'échelle provinciale et fera des rapports à ce sujet.

Calendrier et dates importantes

Voici les jalons principaux du travail menant à la création et mise en oeuvre des RLISS en Ontario :



Notre plan pour travailler ensemble

En partenariat avec l'équipe des RLISS du ministère, nous demandons à l'éventail des fournisseurs de soins de santé dans votre collectivité d'unir leurs efforts. Les fournisseurs de services de soutien communautaires, les fournisseurs de services de santé mentale, les centres de santé communautaires, les fournisseurs de soins de longue durée et les hôpitaux devraient préparer collectivement le « terrain » pour la transition aux RLISS dans votre collectivité.

Un grand nombre d'entre vous participe actuellement à des initiatives d'intégration dans votre collectivité. Le MSSLDO reconnaît que ces initiatives offrent une base solide au processus d'établissement des RLISS. Par conséquent, l'une de nos premières étapes consistera à travailler avec vous pour effectuer une analyse de l'environnement de votre collectivité. Cette analyse recensera les activités d'intégration actuelles et nous permettra de mieux comprendre comment les RLISS peuvent aider à créer de nouvelles possibilités.

Pour faciliter le lancement de ce processus, le ministère organisera des ateliers d'une journée à 14 endroits dans chaque zone géographique des RLISS de la province à compter de novembre. Les détails sur les dates, les endroits et la manière de participer à ces ateliers seront affichés dans notre prochaine mise à jour sur notre site Web, le 1^{er} novembre.

Pour vous préparer à ces ateliers, voici quelques questions pour stimuler votre réflexion :

- Quels sont les forces inhérentes de votre collectivité dont nous pourrions nous servir dans le processus d'établissement des RLISS pour améliorer l'intégration ou la coordination des services?
- Pour votre collectivité, quels sont les obstacles à la réalisation d'une intégration ou d'une coordination améliorée et à rendement élevé des services de santé?
- Que pouvons-nous apprendre des initiatives de partenariat ou d'intégration qui sont actuellement en cours ou qui ont été mises en oeuvre avec succès dans votre collectivité?
- Quelles sont les possibilités d'intégration latentes qui existent dans votre collectivité? Comment les RLISS peuvent-ils contribuer à réaliser ces possibilités?
- Quelles sont les conditions en matière de réceptivité qui sont essentielles à la mise au point d'un système intégré parmi tous les fournisseurs de la santé dans votre collectivité?

Merci de participer à l'établissement d'un véritable système de santé en Ontario. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous dans le cadre de cette importante initiative.

Le Bulletin sur les RLISS sera affiché le 15^e jour de chaque mois. De plus, à mesure que nous aurons plus d'information, des mises à jour et des rapports sur les RLISS seront ajoutés au présent site Web le 1^{er} jour de chaque mois, le cas échéant.